

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016

Etaient présents : tous les conseillers municipaux sauf Mme Sylvie BOUBAULT excusée, représentée par Mme Catherine BERTET et M. Philippe HOURDAIN excusé représenté par M. Claude VERDREAU ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte les nouveaux statuts de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise modifiés lors du Conseil Communautaire du 7 décembre 2016 ;
- Décide de retenir le cabinet Berthet LiogierCaulfuty situé à Gevrey-Chambertin pour la modification simplifiée et la révision complète du Plan Local d'Urbanisme pour un montant de 28 000 € HT ;
- Décide le recrutement de deux agents recenseurs et fixe leur rémunération ;
- Décide la mise en place d'un forfait nettoyage de la salle des fêtes pour les associations à compter du 1^{er} janvier 2017 d'un montant de 50 €/location ;
- Sollicite l'aide du Conseil Départemental pour la mise en place d'un abribus Rue des Ducs de Bourgogne ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'alignement de la propriété Truchot située à l'angle de la rue Martenois et la rue Odot de Menant dans le cadre de la vente de cette dernière ;

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- D'un courrier de l'entreprise TACOS (commerce ambulant présent le jeudi soir à proximité de l'atelier municipal) qui indique qu'il a cessé son activité à Rouvres faute de clients ;
- D'un courrier de remerciements de l'AOR pour le Téléthon ;

Le Conseil Municipal Jeunes propose la pose de panneau devant les écoles pour alerter de la présence d'enfants et alerte sur le stationnement des voitures devant l'ancienne mairie ;

Entretien de la rivière + taille de la haie de thuyas autour des terrains de tennis 666 € TTC, arrachage de souches 504 € TTC ;

Le Maire,
Hubert SAUVAIN